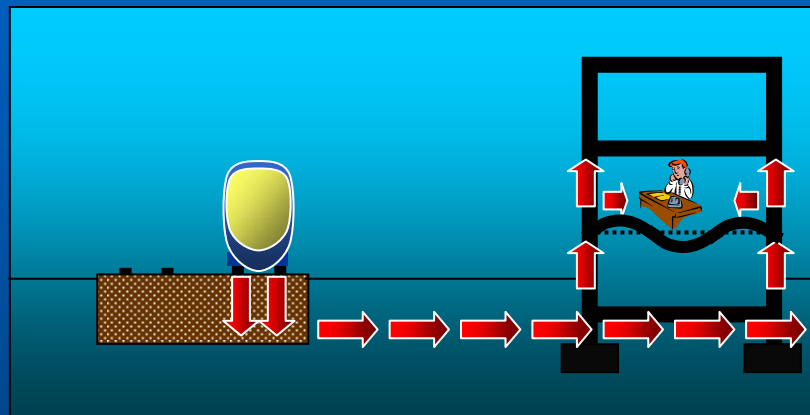




Vibrations produites par les moyens de transports sur rails des tramways

Point du vue du Bureau d'Etudes

Pb1 : Quel(s) niveau(x) admissible(s) ?



• Vibrations transmises aux bâtiments

- ❖ Intégrité du bâtiment au cas par cas
- ❖ Installations sensibles selon normes constructeurs
- ❖ Perception tactile selon recommandations ISO 2146

• Réémission sonore (bruit de grondement)... selon APTA¹ (par exemple)

Questions complémentaires : quel type de critère ($L_{Aeq,T}$, L_{Aeq} passage, SEL passage, L_{pmax} ...)
prise en compte du « bonus » ferroviaire

¹ American Public Transit Association Guidelines for Design of Rapid Transit Facilities, 1981

Pb2 : Concevoir pour ne pas décevoir !

Double problématique :

- Respect de l'environnement (au sens large), en matière de bruit et de vibrations
- Optimisation des coûts (choix des « meilleurs » types de pose de voie), en tenant compte des principaux paramètres, de leur incertitude ainsi que de leur évolution possible dans le temps

Effet de propagation (2)

Niveau d'atténuation (dB)

